



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Pour un syndicalisme différent ! 100% pas pareil !

C/O UNSA-ITEFA, 50 ter rue de Malte, 75011 Paris – Tel : 01.53.36.33.38/36 Fax : 01.53.36.33.37 – Courriel : unsa-solidarite@voila.fr

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS DU 18 MARS 2008

Suite à la fusion des corps des SA des SD et des SA d'Administration Centrale, la CAP siègera en formation commune (les élus des SD + les élus d'AC) jusqu'à la composition de la CAP issue des prochaines élections (juin 2008).

ORDRE DU JOUR

⇒ **Examen des demandes d'intégration dans le corps des SA relevant des Ministres chargés des Affaires Sociales : avis favorables** pour :

- Sophie CHARRIER, DDASS 91 (Conseil Général 33),
- Marie-Bilytis CONILH, DDASS 05 (Ministère de l'Intérieur),
- Marie-Pierre STIVALET, DDASS 52 (La Poste),
- Marc CHAMPAGNAT, DDASS 63 (La Poste),
- Anne LALLEMAND, DDASS 52 (La Poste) ;
- Dina CONTER (FPH) ;
- Mariella SIGISMONDO-KINNA

ainsi que pour les collègues suivants issus de France Télécom :

- Luc DURAND (DGT),
- Michèle GUILLERM (DSS),
- Philippe HONTHAAS (DAGPB),
- Yolande MACAIRE (Cabinet),
- Sylvie MARTEAU (DSS),
- Anne THOMINE-DESMAZURES (DSS),
- Véronique VANDEPOELE (DGAS),
- Chantal ROUX (Cabinet),
- Joëlle THERY (DGT), Evelyne VAUBIEN (Cabinet),
- Marie-Sophie PANNIER (DDASS 62),
- Michèle VERNIER (DDASS 10),
- Danièle MASSE (DDASS 73),
- Muriel DUFRESNES (DDASS 73),
- Isabelle FISCHER, (DR Alsace),
- Karine LEDUEY (DDASS 78),
- Fabrice STOMBELLINI (DDASS 23),
- Anne LETURCQ (DDASS 94).

⇒ **Titularisations** : avis favorables aux titularisations de :

- Sabrina CALISE (Cabinet Santé),
- Viviane WEISLINGER, (DDASS 54)
- Christophe TREHOUT (DSS),
- Abdelrahmane LOUAIL (DDASS 90),
- François GUYON (DDASS 72).

⇒ Examen des demandes de mutation et de prises en charge

Rappel des principes du mouvement.

- un mouvement unique annuel,
- l'ensemble des postes est considéré susceptible d'être vacant,
- les vœux sont exprimés pour une année et ne sont valables que pour cette année-là,
- chaque candidat peut formuler trois vœux de résidence,
- un tableau de mutation est établi à partir des vœux exprimés et reste valable jusqu'à la publication de la circulaire d'annonce du mouvement de l'année suivante,
- date unique d'effet du mouvement : 1^{er} septembre 2008.

Contenu du tableau de mutation.

Le tableau comporte :

- les mouvements réalisables sur les postes vacants (plans de recrutement validés des BOP),
- les mouvements réalisables sur les postes qui se sont libérés lors de la CAP,
- les mouvements réalisables ultérieurement sur des vacances qui interviendraient durant la période de validité du tableau de mutation.

Classement des vœux exprimés.

⇒ Le poste demandé est vacant ou se libère en cours de CAP : le 1^{er} candidat retenu reçoit un **avis favorable** de la CAP et **obtient donc sa mutation. Le nom du candidat est indiqué en caractères gras.**

⇒ Il n'y a pas pour l'instant de poste vacant : plusieurs candidats sont **classés en liste d'attente avec un rang de classement** au cas où un ou plusieurs postes se libèreraient durant la période de validité du tableau de mutation.

☛ 128 postes (établissements inclus) étaient vacants dans le cadre des plans de recrutement initiaux. A ceux-ci se sont ajoutés un certain nombre de postes suite à des départs pour mutation. 75 postes ont été pourvus. Il y a une cinquantaine de classements.

☞ **ATTENTION ! Seuls les noms inscrits en gras ont obtenu leur mutation. Les autres sont classés. Certains collègues peuvent être classés sur plusieurs départements.**

(Avis favorable pour le tableau suivant avec les réserves d'usage)

RESIDENCE OBTENUE	NOM - PRENOM	RESIDENCE D'ORIGINE
ALSACE		
DRASS	SCHISSELE Catherine	DDASS 68
DDASS 67	BONNEVILLE Katia	La Poste Strasbourg
AQUITAINE		
DRASS	SEVRES Joëlle PHILIPPE Edith (sous réserve mutation du conjoint) Classé rang 1 : ARNOUS Stella Classé rang 2 : BARDON-SEON Michèle Classé rang 3 : BAUMANN Laurence Classé rang 4 : CASSERON Martine	Réintégration DDASS 77 La Poste Bordeaux Min. Intérieur Bordeaux La Poste Bordeaux La Poste Floirac
DDASS 33	TRAINEAU Carole MARY Philippe BAUMANN Laurence Classé rang 1 : ARNOUS Stella Classé rang 2 : CASSERON Martine Classé rang 3 : BARDON-SEON Michèle	La Poste Bordeaux Administration Centrale La Poste Bordeaux La Poste Bordeaux La Poste Floirac Min. Intérieur Bordeaux
DDASS 24	Classé rang 1 : PIGEASSOU Josiane Classé rang 2 : SASSO Nancy	DDASS 33 Administration Centrale
DDASS 40	RAVAINE Bénédicte Classé rang 1 : ROUSSET Lydie Classé rang 2 : MITTON Pascal	DDASS 95 (réintégration) Min. Intérieur Lyon Education National Créteil
DDASS 47	PERRAUDIN Xavier	Réintégration

AUVERGNE		
DRASS	Classé rang 1 : DAUNIZEAU Maryline Classé rang 2 : MAZEL Danielle	EHESP SDDF
DDASS 63	Classé rang 1 : DAUNIZEAU Maryline Classé rang 2 : MAZEL Danielle	EHESP SDDF
DDASS 03 ALLIER	Classé rang 1 : HERVIEUX Mélanie	DDASS 58
DDASS 43 HAUTE LOIRE	GAILLARD Frédéric	Ministère de la Culture
BOURGOGNE		
DRASS + DDASS	Classé rang 1 : PORLIER Frédéric	DDASS 71
BRETAGNE		
DRASS	BUJADOUX Nathalie ZABEL Sébastien	EHESP Services du 1 ^{er} Ministre
DDASS 35 ILLE ET VILAINE	LAVIGNE Marie-Christine	DRASS Ile-de-France
EHESP	LE FLOCH Katel	Fonction Publique Territ.
DDASS 22 COTES D'ARMOR	CANDELOT Philippe HARS Brigitte	Administration Centrale DRASS Rhône-Alpes
DDASS 29 FINISTERE	Classé rang 1 : KELLNER Thierry Classé rang 2 : CIPOLLINA Christine	DDASS 60 DDASS 95
DDASS 56 MORBIHAN	Classé rang 1 : KELLNER Thierry	DDASS 60
CENTRE		
DRASS	LEBIDOIS Christine TESSIER Isabelle VERRET Delphine	Min. Jeunesse et Sports La Poste Orléans La Poste Orléans
DDASS 18 CHER	Classé rang 1 : SANCHEZ Michelle	DRASS Centre
DDASS 28 EURE ET LOIR	HIRIGOYEN-BERNARD Sabine	FPH 92
DDASS 41 LOIR ET CHER	VALLE Patricia	Mairie de Paris
CHAMPAGNE ARDENNE		
DRASS 51	TEILLAY Eric	DRASS Bretagne
DDASS 08 ARDENNES	GUYOT Laurent	Min. Intérieur Reims
DDASS 52 HAUTE MARNE	PHILIPPE Edith (sous réserve mutation du conjoint)	DDASS 77
CORSE		
2A Corse du Sud	DOMERGUE Philippe MACHADO Ricardina	Ministère de la Défense Trésor Public 17
FRANCHE-COMTE		
DDASS 70 HAUTE SAONE	DONATO Gino	DDASS 68
ILE DE FRANCE		
DRASS	BASTIDE Chantal DUBIEZ Christina	DDASS 95 La Poste Paris
DASS 75 PARIS	JEROME Annie	DDASS 77
INJS de Paris	HIBON Nadia	FPH

**avec
VOUS l'UNSA
change le Syndicalisme**

libres ensemble

**100%
PAS PAREIL**

<p>ADMINISTRATION CENTRALE (accord de principe mais il faut se trouver un poste)</p> <p style="text-align: center;">REFUS DE VOTE DE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES</p>	<p>Mutations : PIGEAU Chantal MANUEL Harry HAJLAOUI Abdessalem GUIBERT Christine DECONTO Brigitte ARNAULT Gina ABRAHAMS Sylvie (sous réserve mutation conjoint)</p> <p>Détachements : GISSET Alexandre DONGAR Eric DIOMAR Caroline CORAN Véronique BOURGEOIS Martine BABILLOTTE Dominique LECOMPTE Nicole OLIER Gildas RENET Christine VIVIES Marie-Cécile MUZARD Serge HENRIOL Jean-Claude</p>	<p>DDASS 93 DDASS 92 DDASS 92 DASS 75 DASS 75 DASS 75 DASS 75 DSDS Guyane</p> <p>La Poste 91 La Poste Paris La Poste 91 Ministère de la Défense La Poste 75 La Poste 91 La Poste 91 Ministère de la Défense La Poste 78 FPH 972 La Poste La Poste 93</p>
<p>ADMINISTRATION CENTRALE avec postes ciblés</p> <p style="text-align: center;">REFUS DE VOTE DE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES</p>	<p>GLEMAREC Maryse (DAEI) OLMOS Alain (DAGPB) KOCH Jennyfer (DHOS) DUVAL Marie-Pierre (DHOS) BOBET Marinette (DAGEMO) ROCHET Elisabeth (DAGPB)</p>	<p>DASS 75 DRASS PACA Ministère de l'Ecologie FPH Ministère de la Justice FPT 92</p>
DDASS 77 SEINE ET MARNE	HAZAN Agathe	La Poste 94
DDASS 91 ESSONNE	LEPINE Nadine	La Poste 75
DDASS 93 SEINE ST DENIS	SOULARD Nathalie	DRASS Ile-de-France
DDASS 94 VAL-DE- MARNE	LOUDRI Sadiq SETRUK Sonia	La Poste Ville de Paris
LANGUEDOC-ROUSSILLON		
DDASS 34 HERAULT	AURIAC Sylvie FAURE Lysiane	DRASS Ile-de-France DDASS 73
LIMOUSIN		
DRASS	Classé rang 1 : JUGE Philippe	Rezé
DDASS 87 HAUTE VIENNE	Classé rang 1 : JUGE Philippe	Rezé
DDASS 19 CORREZE	Classé rang 1 : JUGE Philippe	Rezé
DDASS 23 CREUSE	Classé rang 1 : JUGE Philippe	Rezé
LORRAINE		
DRASS	LAUNAY Virginie WILLAUME Catherine Classé rang 1 : L'HUILLIER-BARTY Marianne	La Poste La Poste 54 La Poste 54
DDASS 57 MOSELLE	ROUCOUX Gaëtan	DDASS 70
DDASS 88 VOSGES	PHILIPPE Marie-José Classé rang 1 : PHILIBEAUX Christine	La Poste 54 La Poste 88
MIDI-PYRENEES		
DRASS	TALCONE Nadia	Ministère de la Justice
DDASS 31 HAUTE GARONNE	BLOUET Marie-Hélène	La Poste
DDASS 09 ARIEGE	BARRIERE Gisèle Classé rang 1 : CHAUBET Patricia	DIREN Midi-Pyrénées Trésor Public
DDASS 65 HAUTES PYRENEES	GIRAUD Martine Classé rang 1 : MITTON Pascal	DRASS Réunion Education Nationale 94
DDASS 81 TARN	SAVI Sonia MAILLE philippe	DRASS PACA DDASS 48
DDASS 82 TARN ET GARONNE	GRIMAL Chantal PELLEMANS Marie-Françoise	ONAC Ministère de l'Intérieur

NORD PAS DE CALAIS		
DDASS 59 NORD	DUCRET Yolande LEFEVRE Laurence ZERDJEM Dalila	Education Nationale La Poste Lille Ministère de la Défense
DDASS 62 PAS DE CALAIS	Classé rang 1 : BUCQUET Hervé	DRASS Ile-de-France
BASSE NORMANDIE		
DRASS	DEBEAUPTE Melaine	Education Nationale 94
DDASS 50 MANCHE	Classé rang 1 : DEKINDT Fabienne	La Poste Arras
DDASS 61 ORNE	LANDAS Maryvonne	DDASS 72
PAYS DE LA LOIRE		
DRASS TASS ANGERS	HONORE Florence CORBINEAU Béatrice	Administration Centrale 44 La Poste 75
DDASS 44 LOIRE ATLANTIQUE	CHEVALIER Patrick VINCE-FAUBERTEAU Danielle (RMI) ANET Stéphanie ESCAUT Catherine	DDASS 41 Administration Centrale 44 Ministère de l'Intérieur La Poste 91
DDASS 49 MAINE ET LOIRE	Classé rang 1 : BONY-MENARD Patrick Classé rang 2 : HOUEMON HUAU Sylvie	Education Nationale La Poste
DDASS 72 SARTHE	NEE Manuella Classé rang 1 : COLIN Christine	Ministère de l'Intérieur La Poste 72
DDASS 85 VENDEE	LECLERC Lydie	Ministère de l'Intérieur
PICARDIE		
DRASS	Classé rang 1 : DEMOTIER Arnaud Classé rang 2 : CORNU Sophie Classé rang 3 : VERGLAS Laure Classé rang 4 : METMATI Halima	DDASS 60 CNRS 92 FPH 94 CG 93
DDASS 80 SOMME	Classé rang 1 : VERGLAS Laure Classé rang 2 : METMATI Halima	Secrétaire Médicale 94 CG 93
POITOU CHARENTES		
DDASS 17 CHARENTE MARITIME	Classé rang 1 : PHILIPPE Edith (sous rés mut conj) Classé rang 2 : ARNOUS Stella Classé rang 3 : JOURDAIN Valérie	DDASS 77 La Poste Bordeaux Ministère de la Défense
DDASS 79 DEUX SEVRES	THIRIONET Philippe	DRASS Champ-Ardenne
P.A.C.A.		
DRASS	RAMPAL Jean DEJARDIN Jacqueline AVRIL Jérôme VILLIEU André	DDASS 77 Réintégration DDASS 44 La Poste
DDASS 13	SPIGHEL Paul Alexandre	Administration Centrale
DDASS 04 ALPES HAUTE PROV.	Classé rang 1 : BARRAL Bernard	DDASS 84
DDASS 83 VAR	SCHNEIDER Solange AMILHAU Marie-Pierre Classé rang 1 : MIHIDJAY Corinne Classé rang 2 : IZACARD Dominique Classé rang 3 : DELBOVE Laurence	DRASS PACA Administration Centrale DDASS 53 DDASS 37 FPH
DDASS 84 VAUCLUSE	ALBAR Robert Classé rang 1 : ABRAHAMS Sylvie	DDASS 89 DSDS GUYANE
RHONE-ALPES		
DRASS	DEGOUY Christian	DDASS 38
DDASS 26 DROME	GIRARD Laurence MAUREL Hervé	DDASS 07 DRASS Rhône Alpes
DDASS 42 LOIRE	MARTINS Paul	DRASS Rhône-Alpes
DDASS 74 HAUTE-SAVOIE	Classé rang 1 : GRAVEL Pascale	DRASS Rhône-Alpes
OUTRE MER		
DSDS 971 GUADELOUPE SAINT MARTIN SAINT MARTIN	COUREUX Jocelyne CHAM Annie PLUMAIN Rosine	Administration Centrale Administration Centrale Administration Centrale

DSDS 972 MARTINIQUE	BAPTE Berthe CHARLES NICOLAS Raymonde TOUSSAY Christiane ZEBUT Rose-May (poste partagé) Classé rang 1 : LOWINSKI Valérie Classé rang 2 : MARONI Solange Classé rang 3 : HENRIOL Jean-Claude	DDASS 10 Administration Centrale DASS 75 Administration Centrale FPH 972 Education Nationale La Poste 93
DSDS 973 GUYANE	GASCON Bernard MARCELLI Laure Classé rang 1 : GALAN Yves Classé rang 2 : BASILE Hélène	DRASS Réunion DDASS 83 DDASS 89 CG Guyane
DRASS 974 REUNION	MOREL Anne-Marie SZKLARZ Boris ABRAHAMS Sylvie (sous réserve mutation conjoint) Classé rang 1 : LAURET Claudine Classé rang 2 : SELRY David	DDASS 78 DDASS 33 DSDS Guyane INSERM 94 Ministère de l'Intérieur
976 DDASS MAYOTTE	CRESSON Marie-Anne	DSDS Guyane

Après cette CAP, **demeurent vacants dans les régions suivantes** : Alsace : 6 postes, Bourgogne : 1 poste, Centre : 2 postes, Champagne-Ardenne : 2 postes, Corse : 3 postes, Franche-Comté : 5 postes, Ile-de-France : 27 postes, Languedoc-Roussillon : 2 postes, Midi-Pyrénées : 6 postes, Nord-Pas-de-Calais : 2 postes, Basse Normandie : 3 postes, Pays-de-la-Loire : 4 postes, Poitou-Charentes : 2 postes, PACA : 1 poste, Rhône-Alpes : 8 postes.

Sur l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, les listes complémentaires des derniers concours régionaux permettent de combler les postes vacants.

Il reste donc une quarantaine de postes vacants pour lesquels il sera fait appel aux travailleurs handicapés et aux agents "70-2" (les ex militaires).

La DAGPB ne s'interdit pas la possibilité d'ouvrir sur certaines régions (Alsace ou Franche Comté) des concours.

MUTATIONS ET DETACHEMENTS EN ADMINISTRATION CENTRALE

Les syndicats, à l'unanimité, ont refusé de voter sur les mutations et les détachements de l'Administration Centrale.

En effet, sur Centrale, un **accord de principe** est donné sur une mutation (mutation potentielle selon l'Administration !) **MAIS** il faut ensuite recueillir **l'accord de la direction demandée** pour obtenir réellement un poste.

En clair : il faut se positionner sur un poste identifié. Si vous ne faites pas l'affaire : pas de poste. Vous pouvez donc avoir un accord de principe pour un poste en Administration Centrale sans jamais en obtenir un seul !!!

Il peut même arriver que des collègues SD se voient refuser des postes alors que des agents d'autres ministères obtiennent un détachement sur ces mêmes postes. Le cas s'est présenté à cette CAP où 4 accords ont été donnés à des SA venant d'autres Ministères. Explication de la DAGPB : les missions sont spécifiques et les SA des SD ne peuvent pas être positionnés sur ces postes. Pour la petite histoire, l'un de ces postes n'est rien de moins que le secrétariat d'une sous direction !!!

L'UNSA rappelle que les corps des SA des SD et d'AC sont fusionnés en un seul et même corps et qu'ils font partie du même ministère. Il est donc inacceptable de traiter différemment les demandes de mutation des uns et des autres, alors que nos collègues de Centrale peuvent sans difficulté obtenir une mutation dans les services déconcentrés, (ce qui est tout à fait normal...)

**LES PROCHAINES CAP DE PROMOTION
DANS LE GRADE DE S.A. DE CLASSE SUPERIEURE
ET DE S.A. DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
SE TIENDRONT LE 17 JUIN 2008**

N'hésitez pas à nous joindre à la Fédération UNSA

 : 01.53.36.33.38/36

VOS ÉLUS

CHANTAL DIEMONT (01.53.36.33.38/36) DOMINIQUE AH SON (02.62.93.94.32)
PATRICK DURBANT (01.41.60.71.58) REGINE CATALAN (04.68.11.55.30)
Marceau FONTELLINE (01.40.56.42.11)

Je veux développer un syndicalisme différent !

BULLETTIN D'ADHESION	
Nom.....Prénom.....	66 % du montant de la cotisation est déductible de l'impôt
Domicile.....	
Tel bureau :.....	
Résidence administrative.....	
Grade.....	
<u>A renvoyer à : UNSA 50 ter rue de Malte 75011 PARIS</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Secteur Santé/Solidarité : Mme Chantal DIEMONT (01.53.36.33.38/36) ♦ Secteur Travail : Claire LEGUINER (01.53.36.33.43) 	

Ne laissez plus les autres décider pour Vous !

**AVEC
VOUS L'UNSA
change le Syndicalisme**

libres ensemble

**100%
PAS PAREIL**